



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

- en exercice : 65
- présents : 48
- votants : 54
- 0 contre 0 abstention

Objet :

Délibération 2026/24

Désignation des membres de la CCSPL

Le vendredi dix-neuf juin 2026 à neuf heures trente,

Le conseil du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS FRONSADAIS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à SAINT ANDRE DE CUBZAC sous la présidence de Monsieur Christophe MARTIAL.

Date de convocation : 8 juin 2026

Présents :

M. MERVEILLAUT - M. BARBE - M. BELLOT - M^{me} COLOMBANI - M. CHAUMEIL - M. TESSIER - M. BLANC - M. EYMA - M. CENNI - M. DUBOSCQ - M. GARANTO - M. BENETEAU - M. TROTTIN - M. LACHAUD - M. GUIJARRO - M. DUMAS DE LA ROQUE - M. VERRIER - M. DUBOUREAU - M^{me} LOUBERT - M^{me} MOUTET - M^{me} BERNARD - M. DEJEAN - M. MALARET - M. COUQUIAUD *représentant la communauté de communes du Fronsadais*

M. THUILLIAS - M. AUNEAU - M. LEVEQUE - M^{me} JEAN - M. MEYER - M. BERTRAND - M. MIGNER - M. COURSEAU - M. PINSTON - M. POTIER - M. MARTOS - M. SUBERVILLE - M^{me} LOUBAT - M^{me} BOURSEAU - M. VIEUX *représentant la communauté de communes du Grand Cubzaguais*

M. CHARRIER (CAVIGNAC) - M. PHILIPPOT (CAVIGNAC) - M^{me} PORTE (CEZAC) - M. BENOIST (CEZAC) - M^{me} BATARD (CUBNEZAIS) - M. BAGUET (MARCENAI) - M. GAUDRY (MARCENAI) - M. CARLIER (MARSAS) *représentant la commune et la communauté de communes Latitude Nord Gironde*

Membres absents excusés ayant donné procuration :

- M. ETourNEAUD (CDC DU FRONSADAIS) : pouvoir à M. BLANC (CDC DU FRONSADAIS)
- M^{me} MAUBERT-SBILE (CDC DU FRONSADAIS) : pouvoir à M. MALARET (CDC DU FRONSADAIS)
- M. VALEIX (CDC DU FRONSADAIS) : pouvoir à M. COUQUIAUD (CDC DU FRONSADAIS)
- M. FERRE (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS) : pouvoir à M. LEVEQUE (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)
- M^{me} DELAGARDE (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS) : pouvoir à M. SUBERVILLE (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)
- M. DESPERIEZ (CDC LATITUDE NORD GIRONDE/CUBNEZAIS) : pouvoir à M^{me} BATARD (CDC LATITUDE NORD GIRONDE/CUBNEZAIS)

Membres absents excusés (sans procuration) :

M. PEBAYLE - M. MILLAIRE - M. LASNEL - M. MAILLET - M. PINO - M. PEQUIGNOT - M^{me} GIBERTAUD - M. QUEYROI - M. CABOY *représentant la communauté de communes du Fronsadais*
M. SOUM (MARSAS) - M. DUPONT (MARSAS) *représentant la commune et la communauté de communes Latitude Nord Gironde*

Vu la Loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité publiée au Journal Officiel du 28 Février 2002 ;

Vu l'Article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics ;

Considérant que le SIAEPA DU CUBZADAIS FRONSADAIS en tant que syndicat mixte comprenant au moins une commune de 10000 habitants doit prévoir la création d'une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services qu'il confie à un tiers par convention de délégation de service public ;

Considérant que la commission consultative des services publics locaux présidée par le Président ou son représentant comprend des membres de l'organe délibérant, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, nommés par l'organe délibérant ;

Vu les candidatures enregistrées :

Collège des élus :

- Frédéric DUBOSCQ représentant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS ;
- Mickaël COURSEAUX, Stéphane PINSTON, Catherine DELAGARDE, Christiane BOURSEAU représentant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CUBZAGUAIS ;
- Jean-Jacques GAUDRY représentant la COMMUNAUTE DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE et la commune de MARCENAI.

Collège des représentants des usagers et habitants intéressés à la vie des services publics locaux :

- Jacques MAUGEIN, Président honoraire, Gilbert SICOT, Max PORTETS, Jean-Michel MEUNIER, Sébastien FOURCADE, Sabine FORZAN, Pascale AZEMA et Corinne CASTIGLIONNE.

Le Président invite les délégués à désigner les membres de l'organe délibérant et nommer les représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

1. Désigne pour le collège des élus :

- Frédéric DUBOSCQ représentant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS ;
- Mickaël COURSEAUX, Stéphane PINSTON, Catherine DELAGARDE, Christiane BOURSEAU représentant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CUBZAGUAIS ;
- Jean-Jacques GAUDRY représentant la COMMUNAUTE DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE et la commune de MARCENAI.

2. Nomme en tant que représentants des usagers et habitants intéressés à la vie des services publics locaux :

- Jacques MAUGEIN, Président honoraire, Gilbert SICOT, Max PORTETS, Jean-Michel MEUNIER, Sébastien FOURCADE, Sabine FORZAN, Pascale AZEMA et Corinne CASTIGLIONNE.

Fait à SAINT ANDRE DE CUBZAC,
Le 22 juin 2026.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DU
CUBZADAIS FRONSADAIS

Christophe MARTIAL

Président du SIAEPA DU CUBZADAIS FRONSADAIS

Mickaël COURSEAUX, secrétaire de séance

